

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **14^e jour du mois de septembre 2015**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30.

Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard (ABSENT)
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4 (ABSENTE)
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Jean Roy, maire suppléant, il est donc procédé comme suit:

2015-252

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé, avec les ajouts suivants :

4.2.1 Lettre des Constructions C.G. Bissonnette

Adoptée.

2015-253

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2014

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 août 2015, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ce procès-verbal avec la correction du montant à la résolution 2015-232 qui devrait se lire 1 120\$ au lieu de 1 1120\$. De plus, on devrait lire que certains billets achetés seront revendus aux personnes accompagnant les membres du Conseil présents.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- Lettre d'Hydro-Québec concernant le déplacement de réseau pour un lot vacant le long du boulevard Saint-Luc
- Plainte formulée par les résidents du secteur du Plateau
- Lettre des Constructions C.G. Bissonnette

2015-254**MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR NÉGOCIER AVEC LES CONSTRUCTIONS C.G. BISSONNETTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE CERTAINS TERRAINS DU SECTEUR DU PLATEAU**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que le directeur général soit mandaté afin de négocier avec les Constructions C.G. Bissonnette une entente pour l'achat ou la location des terrains situés sur le plateau du Roi.

Adoptée.

CORRESPONDANCE (SUITE)

- Décision rendue par la Commission municipale du Québec en date du 4 septembre 2015 relative à la demande d'exemption de taxes foncières par l'Unité Dorémy d'Asbestos
- Décision rendue par la Commission municipale du Québec en date du 4 septembre 2015 relative à la demande d'exemption de taxes foncières par Dessercom inc.
- Lettre de monsieur Jean-Philippe Bachand, président de la Commission scolaire des Sommets, informant la Ville d'Asbestos des investissements faits par la Commission scolaire des Sommets dans les écoles de la Ville.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Un citoyen demande à ce que la rue Noël demeure ouverte pendant que le Conseil réévalue l'opportunité de maintenir la rue Noël fermée. De plus, il mentionne que les cabanes du festival entreposées à cet endroit sont plus ou moins esthétiques dans le paysage.

Un citoyen désire connaître l'état d'avancement de l'implantation du projet KABS dans le Parc industriel.

2015- 255**APPROBATION DES DÉBOURSÉS D'AOÛT 2015**

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, des salaires versés et du remboursement de la dette pour le mois d'août 2015, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	484 921.53 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois d'août 2015:	484 921.53 \$

Adoptée.

2015-256**VENTE DE TERRAINS EXCÉDENTAIRES**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a procédé à un appel d'offres pour la vente de certains terrains excédentaires situés en bordure du boulevard Saint-Luc et en bordure du boulevard Industriel;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu qu'il soit établi le prix de vente au mètre carré pour la vente de terrain :

Terrain en bordure du boulevard Saint-Luc entre la 1 ^{re} Avenue et la route 255	6.20 \$ / m ²
Terrain en bordure du boulevard Saint-Luc entre le boulevard industriel et la 1 ^{re} Avenue.	2.15 \$ / m ²
Bande d'environ 13 mètres de terrain longeant le boulevard Industriel derrière les propriétés du 238 au 258 St-Roch.	4.31 \$ / m ²

QUE la Ville d'Asbestos vende les emplacements énoncés plus bas au prix et aux personnes suivantes (les taxes et frais professionnels doivent s'ajouter) :

Bande de terrain d'environ 362.18 m ² (13 m de profondeur par 27.86 m de largeur) située derrière le 258, rue St-Roch	Denis Lemay	362.18 m ² @ 4.31/m ² = 1 561 \$
Bande de terrain d'environ 198.12 m ² (13 m de profondeur par 15.24 m de largeur) située derrière le 254, rue St-Roch	Denis Lemay	198.12 m ² @ 4.31 \$ / m ² = 854 \$
Bande de terrain d'environ 198.12 m ² (13 m de profondeur par 15.24 m de largeur) située derrière le 238, rue St-Roch	Lynda Beaudoin et René Savage	198.12 m ² @ 4.31 \$ / m ² = 854 \$
Bande de terrain d'environ 198.12 m ² (13 m de profondeur par 15.24 m de largeur) située derrière le 250, rue St-Roch	Denis Drouin	198.12 m ² @ 4.31 \$ / m ² = 854 \$
Bande de terrain d'environ 198.12 m ² (13 m de profondeur par 15.24 m de largeur) située derrière le 244, rue St-Roch	Robert Joron	198.12 m ² @ 4.31 \$ / m ² = 854 \$
Bande de terrain d'environ 198.12 m ² (13 m de profondeur par 15.24 m de largeur) située derrière le 246, rue St-Roch	Gaétan Boisvert	198.12 m ² @ 4.31 \$ / m ² = 854 \$
Lot portant le numéro de cadastre 3 170 508 d'une superficie de 699,2 m ² situé en bordure du boulevard Saint-Luc.	Audrey Boissonneault et Dominic Michaud 135, rue Williams, Asbestos	699.2 m ² @ 6.20 \$ / m ² = 4 335 \$
Lot portant le numéro de cadastre 3 170 374 d'une superficie de 561.7 m ² situé en bordure du boulevard Saint-Luc coin Saint-Jean-Baptiste.	Michel Poisson 224, rue St-Jean- Baptiste Asbestos	561.7 m ² @ 2.15 \$ / m ² = 1 208 \$

QUE les offres pour les emplacements énoncés plus bas soient refusées.

Lot portant le numéro de cadastre 3 170 505 d'une superficie de 663 m2 situé en bordure du boulevard Saint-Luc coin Williams.	Yves Raymond 139, rue Webb Asbestos
Partie du lot portant le numéro de cadastre 3 170 362 d'une superficie approximative de 500 m2 située en bordure du boulevard Saint-Luc coin Noël.	Annie Dion 234, rue Noel Asbestos
Lot portant le numéro de cadastre 3 172 896 situé en bordure du boulevard Saint-Luc entre les rues St-Joseph et Notre-Dame .	Pierre Duchesneau 239, rue Notre-Dame Asbestos
Lot portant le numéro de cadastre 3 192 313 d'une superficie de 718.4 m2 situé en bordure du boulevard Saint-Luc entre les rues Notre-Dame et Laurier.	Raymonde Lacerte 236, rue Notre-Dame Asbestos
Lot portant le numéro de cadastre 4 079 406 situé en bordure du boulevard Saint-Luc entre les rues Laurier et Panneton.	Claude Gauthier et Lynda Beaudoin 225, rue Panneton Asbestos
Lot situé d'une superficie approximative de 775 m2 en bordure du boulevard Saint-Luc entre les rues Panneton et Lafrance.	Émile Lussier 75, rue Genest Asbestos
Lot d'une superficie approximative de 775.4 m2 situé en bordure du boulevard Saint-Luc coin St-Jacques.	Mathieu Guimond 231, rue St-Jacques Asbestos

QUE la Ville d'Asbestos loue le lot portant le numéro de cadastre 3 170 505 d'une superficie de 663 m2 situé en bordure du boulevard Saint-Luc coin Williams à Monsieur Yves Raymond pour un montant de 300 \$ annuellement. Que cette location prenne effet le 1^{er} janvier 2016 et sera automatiquement renouvelé à moins d'un préavis écrit de 60 jours d'une ou l'autre des parties. Que le locataire aura la responsabilité d'effectuer l'entretien nécessaire de la propriété. Que le locataire pourra acquérir la propriété au coût de 6.20 \$/ m2. Qu'advenant une offre d'achat pour le terrain visé, Monsieur Raymond aura un droit de premier refus de 15 jours.

QUE le directeur général est autorisé à négocier et signer tout document en lien avec la transaction de ces terrains.

QUE monsieur le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents nécessaires aux ventes.

Adoptée.

2015-257

LOCATION D'UN TERRAIN AU CAMP MUSICAL D'ASBESTOS

CONSIDÉRANT que le Camp musical d'Asbestos a adressé une demande pour louer une bande de terrain de 300 pieds appartenant à la Ville d'Asbestos voisin de ses installations;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos loue au Camp musical d'Asbestos pour un montant de 1 500\$ annuellement une bande de terrain de 300 pieds de largeur;

QUE le Camp musical devra maintenir une assurance responsabilité pour la propriété louée et dégager la Ville d'Asbestos de toutes responsabilités;

QUE le couvert forestier existant soit généralement maintenu et que toutes coupes de bois devront avoir été autorisées au préalable par le directeur général de la Ville;

QUE l'entente de location débute le 1^{er} janvier 2016;

QUE cette entente sera automatiquement renouvelée à moins qu'une des parties fasse connaitre au moins 3 mois avant l'échéance de renouvellement son désir de ne pas renouveler la location.

Adoptée.

2015-258

PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU SOUS-VOLET 1.1 DU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser la signature de protocole d'entente à intervenir entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Ville d'Asbestos, relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du Fonds Chantiers Canada-Québec pour le projet de la réfection de la rue Letendre à Asbestos. Que monsieur le maire, soit la personne autorisée à signer ledit protocole, pour et au nom de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2015-259

PAIEMENT RUE DE L'ARDOISE – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 3

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos approuve le décompte progressif numéro 3 au montant de 47 101.99 \$ pour les travaux réalisés au 25 août 2015 dans le cadre de l'ouverture de la rue de l'Ardoise par Sintra inc (Division de l'Estrie).

Adoptée.

2015-260**PAIEMENT RUE LETENDRE – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos approuve le décompte progressif numéro 1 au montant de 352 825.08 \$ incluant la retenue de 10 % ainsi que les taxes pour les travaux réalisés au 31 août 2015 dans le cadre de la réfection de la rue Letendre par la compagnie La Sablière de Warwick Ltée.

Adoptée.

2015-261**RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'USINE DE FILTRATION**

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour la réfection de la toiture de l'usine de filtration, elles ont été reçues, analysées et trouvées comme suit :

- Toitures Everest D.O.M inc. : 71 938.71 \$
- Les Toitures Daniel inc : 79 562.70 \$

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'accorder la soumission à l'entreprise Toitures Everest D.O.M inc, plus bas soumissionnaire conforme, et ce, pour la réfection de la toiture de l'usine de filtration de la Ville d'Asbestos pour un montant de 71 938.71 \$ incluant les taxes applicables.

Adoptée.

2015-262**RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES – FOURNITURE DE SEL DE DÉGLAÇAGE**

CONSIDÉRANT que des soumissions sur invitation ont été demandées pour la fourniture de sel de déglacage, soit du sel de voirie et du sel traité pour l'hiver 2015-2016, elles ont été reçues, ouvertes et trouvées comme suit :

- Sel Warwick inc : 45 730.56 \$
- Sebc inc : 46 819.48 \$

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'octroyer la soumission à Sel Warwick inc., plus bas soumissionnaire conforme au prix soumissionné, de 82 \$ la tonne métrique pour le sel de voirie et de 105.47 \$ la tonne métrique pour le sel traité pour un grand total de 45 730.56 \$ incluant les taxes applicables.

Adoptée.

2015-263**RÉFECTION DES FAÇADES DU GARAGE MUNICIPAL – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 2**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos approuve le décompte progressif numéro 2 au montant de 99 658.48 \$ pour les travaux réalisés à présent dans le cadre de la réfection des façades du garage municipal par la compagnie Construction & Rénovation Jérémie Houle.

Adoptée.

2015-264**ENGAGEMENT DU PERSONNEL D'APPOINT DU SERVICE DES LOISIRS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'entériner l'engagement du personnel d'appoint ci-dessous pour la session d'automne 2015 du Service des Loisirs. Ces employés seront rémunérés selon le taux horaire en vigueur.

NOM	FONCTION	DUREE
Dufresne, Lise	Piscine Instructeur – échelon 01-02	Du 28 septembre au 4 décembre 2015
Dupont, Héroïse	Assistante-surveillante à la piscine les samedis (Croix de bronze)	Du 28 septembre au 31 décembre 2015
L'Écuyer, Sandrine	Surveillante en charge à la piscine les samedis	Du 28 septembre au 31 décembre 2015
Champagne, Audrey	Préposé aux entrées lors des bains libres	Du 28 septembre au 31 décembre 2015
Boisvert, Lory	Surveillante à la piscine les samedis (en remplacement)	Du 28 septembre au 31 décembre 2015
Roy, Pascal	Instructeur en badminton	Du 28 septembre au 4 décembre 2015

Adoptée.

2015-265**RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-JOIES**

Une soumission sur invitation ayant été demandée pour la réfection d'une partie de la toiture de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies, elle a été reçue, analysée et trouvée comme suit :

- MVP Construction : 14 946,75 \$

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'accorder la soumission à l'entreprise MVP Construction, seul soumissionnaire, et ce, pour la réfection d'une partie de la toiture de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies de la Ville d'Asbestos pour un montant de 14 946,75 \$ incluant les taxes applicables.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport pour le mois d'août 2015 préparé par le Service d'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
Janvier 2015	10	127 000 \$	127 000 \$
Février 2015	5	125 500 \$	252 500 \$
Mars 2015	8	27 000 \$	279 500 \$
Avril 2015	48	375 710 \$	655 210 \$
Mai 2015	60	767 100 \$	1 422 310 \$
Juin 2015	51	416 784 \$	1 839 094 \$
Juillet 2015	55	228 000 \$	2 067 094 \$
Août 2015	23	593 900 \$	2 660 994 \$

2015-266**PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE PROTECTION DES TERRAINS BOISÉS : MANDAT AU GROUPEMENT FORESTIER**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville donne le mandat au Groupement Forestier afin d'élaborer un plan de protection et d'aménagement de certains terrains boisés de la Ville d'Asbestos, et ce pour un montant de 5 525 \$ avant taxes.

Adoptée.

2015-267**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2015-236 RELATIF AUX VENTES TEMPORAIRES, VENTES DE GARAGE ET DISTRIBUTION DE PROSPECTUS PUBLICITAIRES**

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2015-236 relatif aux ventes temporaires, ventes de garage et distribution de prospectus publicitaires, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos

Adoptée.

2015-268**EMBAUCHE D'UNE BRIGADIÈRE SCOLAIRE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que madame Patricia Element soit embauchée à titre de brigadière scolaire, et ce à compter du 8 septembre 2015 au taux horaire prévu à la convention collective.

Adoptée.

2015-269**CROIX-ROUGE CANADIENNE – CONTRIBUTION À L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos paie sa contribution 2015-2016 à la Croix-Rouge canadienne relativement à l'entente des services aux sinistrés, contribution au coût de 1 035.90 \$, soit 0.15 \$ per capita.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

- Un citoyen se questionne concernant la gestion des terrains boisés du point 10.2. De plus, il se demande si quelqu'un s'occupe de la bosse formée sur la rue des Vétérans.
- Un citoyen informe les membres du Conseil que la descente (rue Dussault) dans le secteur Trois-Lacs est problématique quand il pleut beaucoup et que l'eau remonte.
- Un citoyen a des questions concernant les ventes de garages.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La conseillère Nathalie Durocher mentionne les activités qui se tiendront dans le cadre des Journées de la Culture qui auront lieu à la bibliothèque municipale à la fin septembre.

Le directeur général invite les citoyens à la journée portes ouvertes du Parc industriel qui aura lieu le 26 septembre prochain.

Le conseiller Jean Roy mentionne quelques mots sur le défi têtes rasées.

2015-270

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard que la présente séance soit levée à compter de 20 h 30.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/al